

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 novembre 2023

n° 188-23 C

Objet : RS - Attribution de fonds de concours à la commune de La Motte-Servolex pour les années 2020 à 2022 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie

- date de convocation le 03 novembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi neuf novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmals - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Jimmy Bâabâa à Claudine Bonilla - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Jean-Pierre Casazza à Pierre Brun - de Aloïs Chassot à Alexandre Gennaro - de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Laïla Karoui à Philippe Gamen - de Sylvie Koska à Josette Rémy - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Marine Mithieux à Corine Wolff - de Raphaële Mouric à Cécile Trahand - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Sara Rotelli à Marie Bénévisse - de Thierry Tournier à Jocelyne Gougou - de Alexandra Turnar à Brigitte Bochaton - de Céline Vernaz à Hélène Jacquemin - de Philippe Vuillermet à Gaëtan Pauchet

• conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Farid Rezzak - Walter Sartori

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 09 novembre 2023

délibération n° 188-23 C

objet **RS - Attribution de fonds de concours à la commune de La Motte-Servolex pour les années 2020 à 2022 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que la convention pour l'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie prévoit la participation de Grand Chambéry au renouvellement des poteaux d'incendie existants des communes signataires, par un fonds de concours à hauteur de 50 % des dépenses hors taxes réalisées par la commune.

La commune de La Motte-Servolex a adressé une demande pour les années 2020 à 2022 :

	Délibération du conseil municipal	Coût total des poteaux d'incendie renouvelés	Titre	Participation Grand Chambéry
2020	26 septembre 2023	5 200 €	n° 604 du 6 décembre 2021	2 600 €
2021		15 600 €	n° 613 du 6 décembre 2021	7 800 €
2022		10 800 €	n° 632 du 15 décembre 2022	5 400 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** l'attribution d'un fonds de concours de 2 600 € à la commune de La Motte-Servolex pour le renouvellement des poteaux d'incendie de l'année 2020,

Article 2 : **approuve** l'attribution d'un fonds de concours de 7 800 € à la commune de La Motte-Servolex pour le renouvellement des poteaux d'incendie de l'année 2021,

Article 3 : **approuve** l'attribution d'un fonds de concours de 5 400 € à la commune de La Motte-Servolex pour le renouvellement des poteaux d'incendie de l'année 2022,

Article 4 : **autorise** le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **188-23 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution de fonds de concours à la commune de La Motte-Servolex pour les années 2020 à 2022 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 09 novembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231128-lmc1H30407H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30407H1

Date de transmission en Préfecture : 28 novembre 2023

Date de réception en Préfecture : 28 novembre 2023

Publication sur le site internet: mardi 28 novembre 2023